



DÉCLARATION D'ADHÉSION

Je demande mon adhésion en qualité de :

membre ordinaire

Sont considérés comme membres ordinaires : les étudiants intéressés à la médecine de premier recours à partir du master (4^e année d'études) ainsi que les jeunes et futurs médecins de famille. L'affiliation prend fin en principe cinq ans après l'ouverture du cabinet ou l'engagement comme médecin de famille ou, en cas de non-activité comme médecin de famille, cinq ans après l'examen de spécialiste, au plus tard cependant lorsque le membre affilié a atteint 40 ans révolus. Le comité peut décider de faire des exceptions.

personne morale (sous réserve de l'approbation par l'assemblée générale).

membre extraordinaire

Sont considérés comme membres extraordinaires : les étudiants avant la 4^e année d'études, qui s'intéressent à la médecine de premier recours

Renseignements sur la personne

Nom

Prénom

Rue

NPA, lieu de résidence

Date de naissance

Adresse e-mail*

***Attention :** En vertu des statuts, toute la correspondance de JHaS, notamment les convocations à l'assemblée générale, est envoyée exclusivement sous forme électronique. Tous les membres doivent en conséquence indiquer une adresse e-mail et communiquer spontanément tout changement de celle-ci.

Niveau de formation et de formation post-graduée (indications à fournir dans la mesure du possible)

Date de début des études de master

Date de l'examen de spécialiste

Date de l'ouverture du cabinet médical

Renseignements facultatifs

Intérêts professionnels particuliers

Je suis membre des organisations professionnelles suivantes :.....

En remettant la présente déclaration d'adhésion, je confirme avoir lu et accepté les statuts de l'association.

Lieu, date

Nom/Signature**

** En cas de déclaration d'adhésion remise sous forme électronique, nous nous réservons le droit de ne confirmer l'adhésion qu'après vérification.